

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



21 JUIN 2019

Risque requin 20 spécimens capturés et premier bilan à 10 jours

Dix jours après la conférence de presse conjointe donnée par la province Sud et la ville de Nouméa du 12 juin actant le lancement d'un programme de lutte contre le risque requin, le temps d'un premier bilan est venu. La coordination entre la province Sud, la mairie de Nouméa et les Affaires maritimes a conduit à des mesures concrètes.

I - Protéger en régulant

Afin de garantir la sécurisation des baies et du littoral de Nouméa, un prélèvement administratif de vingt spécimens de requins bouledogues qui se sont sédentarisés, attirés par le shark-feeding, a été effectué.

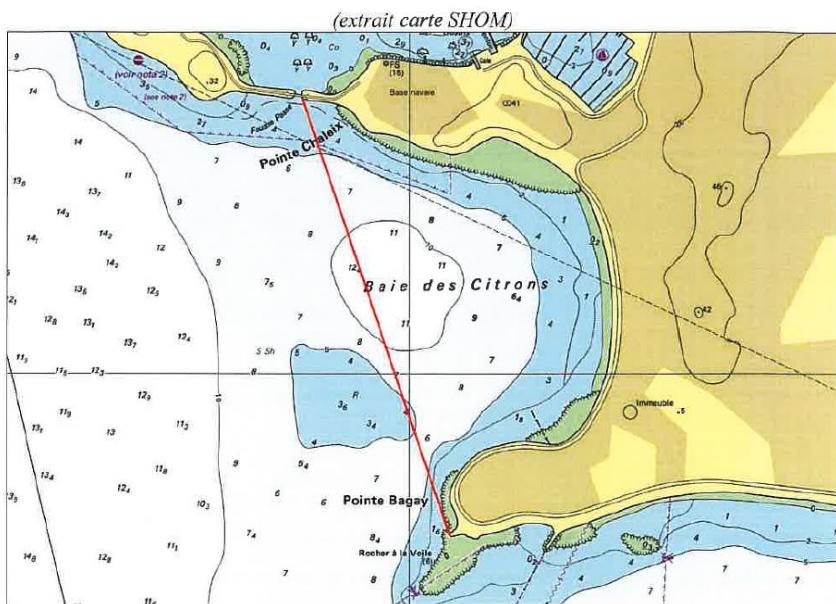
En une semaine, 20 requins bouledogues ont été capturés et euthanasiés dans des zones proches du littoral, afin de réduire leur concentration.

Par ailleurs, des opérations de reconnaissance préventives à l'aide de drones vont également être menées par les services de la Ville de Nouméa sur les zones de baignade.

II - Protéger en réduisant les comportements à risques

Le contrôle en matière de shark-feeding, interdit depuis 2017, sera renforcé. Pour rappel, les gardes-nature, la gendarmerie nationale, les polices nationale ou municipale sont habilités à dresser des procès-verbaux en cas de flagrant-délit (l'amende de catégorie 4 peut aller jusqu'à 90 000 F CFP).

Une note à l'attention des poissonniers du marché de Nouméa a rappelé les règles de vigilance et l'interdiction absolue de rejeter à la mer les restes de poisson, sous peine de perdre son emplacement en sus de l'amende encourue



Un arrêté des Affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie a interdit le mouillage forain de nuit en baie des Citrons dans un périmètre délimité « par l'extrême ouest de la pointe Chaleix et l'extrême sud-ouest de la pointe Bagay ».

Un arrêté interdisant la baignade à l'intérieur des marinas et la déconseillant en petite rade sera pris, en renforcement de l'arrêté d'interdiction de baignade pris par la Ville de Nouméa sur le Nord de la presqu'île de Nouville.

III - Protéger en informant et en maintenant le dialogue

En matière de sensibilisation et d'information au grand public en général, et aux usagers de la mer en particulier, une campagne de panneautage sur l'ensemble du littoral (plages et mises à l'eau) et de distribution de flyers est prévue. Elle visera à rappeler les bonnes pratiques afin d'éviter de créer des situations à risques face aux requins.

Dans le même temps, dans un souci de consensus, les discussions avec les différents partenaires scientifiques et associatifs tels que Sea Shepherd, ont été poursuivies dans un esprit constructif visant à engager un partenariat à plus long terme dans un objectif d'enrichissement du plan d'actions établi à ce jour.

Le renforcement de la démarche d'actions et de dialogue menée par la province Sud et ses partenaires débouchera prochainement sur l'organisation d'un symposium réunissant pouvoirs publics, scientifiques et experts, ONG et associations environnementales, adeptes des sports nautiques et usagers de la mer. Ces rencontres permettront un partage d'expériences afin de mieux concilier la nécessaire protection de l'humain et les contraintes environnementales, liées à la protection du lagon.

Par ailleurs, le programme d'études sur les requins bouledogues mené dès novembre 2018 de concert entre la direction de l'Environnement et l'IRD, a permis de mettre en évidence les zones d'occupation privilégiées dans le temps grâce à des hydrophones placés sur le pourtour de la presqu'île nouméenne. Il en ressort une forte concentration de spécimens bagués, dans les environs du quai des pêcheurs de 3 heures à 11 heures du matin environ, à la sortie de la petite rade de 13 heures à 20 heures ou sur la zone des baies de 17 heures à minuit.

Carte des différents hydrophones permettant de détecter le passage des requins bagués



L'objectif de ces mesures est d'éviter d'aboutir à une situation comparable, où les attaques répétées de requins ont durablement impacté la pratique des sports nautiques et l'accès aux plages de l'île.

C'est au final une attitude raisonnée de chacun des partenaires qui permettra de mieux appréhender au long cours le risque requin, afin de revenir à une situation antérieure, avant la sédentarisation du requin bouledogue sur le grand Nouméa.

[CONTACT PRESSE](#)

Marc Spisser : 76 18 74